

La création d'entreprises Deeptech boostée en Auvergne

Le terme "Deeptech" est utilisé pour évoquer des **projets d'innovation ambitieux**, voire disruptifs, portés par des entreprises dont les **composantes technologiques sont issues des laboratoires de recherches publics et privés**. Selon Bpifrance, quatre critères définissent une technologie Deeptech :

- être issue d'un laboratoire de recherche (public/privé) et/ou s'appuyant sur une équipe/gouvernance en lien fort avec le monde scientifique,
- présenter de fortes barrières à l'entrée, matérialisées par des verrous technologiques difficiles à lever,
- offrir un avantage compétitif fort par rapport à la concurrence,
- caractérisée par un go-to-market (développement, industrialisation, commercialisation) **long et complexe** donc probablement capitalistique.

Ces innovations de rupture peuvent concerner tous les domaines comme la biologie, la chimie dont les matériaux, la robotique, l'électronique...Elles nécessitent de longs cycles de recherche et développement, une stratégie de propriété intellectuelle adaptée et d'importants investissements avant d'atteindre le marché et de pouvoir prétendre à un succès commercial, grâce au solide avantage compétitif ainsi généré.

Afin de booster la création d'entreprises Deeptech sur le territoire auvergnat, le dispositif DOCT'UP est mis en place par Clermont Auvergne Innovation grâce au soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique de développement territorial.

Un dispositif innovant en Auvergne

L'objectif de ce dispositif est de **transformer des résultats de recherche obtenus dans le cadre d'une thèse (doctorat) en un produit ou service innovant** porté vers le marché par la création d'entreprises Deeptech.

DOCT'UP se positionne comme la fabrique de projets d'avenir pour les doctorants en dernière année et les jeunes docteurs qui :

- ont soutenu une thèse de doctorat en 2017, 2018, 2019 ou 2020 dans un établissement de l'Université Clermont Auvergne & Associés (UCAA) ou vont soutenir en 2020,
- souhaitent proposer un projet de produit/service innovant au monde socio-économique en lien direct avec les résultats de recherche obtenus lors de leur thèse,
- ont le soutien de leur laboratoire de recherche auvergnat,
- disposent de résultats libres de droit permettant un investissement par Clermont Auvergne Innovation.



Un accompagnement sur mesure pour le projet Deeptech et son créateur

Clermont Auvergne Innovation met en place un accompagnement auprès des jeunes docteurs ayant **l'ambition de créer une start-up Deeptech ou d'orienter un projet de recherche innovant vers une entreprise.**

Le dispositif DOCT'UP permet ainsi notamment de faire bénéficier le jeune docteur d'un **financement incluant sa rémunération (pendant 12 mois) ainsi que la poursuite de ses travaux de recherche.**

Clermont Auvergne Innovation apporte en outre aux créateurs toute son expertise afin de valoriser les résultats de recherche issus de leur thèse et leur **donner les moyens** de créer leur start-up Deeptech. La valeur ajoutée de Clermont Auvergne Innovation est mise en œuvre à travers un coaching personnalisé ainsi que des formations et des ateliers permettant aux jeunes docteurs de :

- maîtriser les indispensables de la valorisation et de l'innovation,
- construire et mettre en œuvre un business model,
- challenger la viabilité de leur projet grâce à des entretiens avec des fonds d'investissement et/ou des clients potentiels,
- monter en compétences sur des thématiques comme la commercialisation, les levées de fond, la contractualisation,
- répondre aux problématiques propres à leur projet.

A travers ce dispositif unique sur le territoire, Clermont Auvergne Innovation s'engage auprès des doctorants et jeunes docteurs sur toutes les phases de leur projet avec un objectif partagé : la création de leur start-up Deeptech, vecteur de développement de leur projet et de l'économie.

A propos de CLERMONT AUVERGNE INNOVATION

L'Université Clermont Auvergne & Associés (UCAA) a placé au cœur de sa stratégie d'innovation et de valorisation le développement des partenariats avec le monde socio-économique. Elle dispose à ce titre, depuis le dernier trimestre 2019, d'une filiale de valorisation : Clermont Auvergne Innovation. Sa mission principale est d'assurer l'interface entre les laboratoires de recherche de l'université et ses partenaires, avec les entreprises, en simplifiant et en accélérant les processus de collaboration afin d'accroître le nombre de ces interactions. L'objectif est de valoriser auprès des sociétés l'ensemble des compétences de la communauté scientifique jusqu'à l'accompagnement à la création de start-up Deeptech.

**Clermont
Auvergne
Innovation**

Pour en savoir plus : www.clermontauvergneinnovation.com



CONTACT PRESSE

Solène Vallin
solene.vallin@clermontauvergneinnovation.com
04.43.86.60.41

